



Introduction

Les sources de l'histoire de la pharmacie

Il ne peut y avoir d'histoire sans sources. La pharmacie n'échappe pas à cette règle. Deux grandes catégories de sources doivent être distinguées : les documents écrits et les objets. L'étude des textes s'avère, bien sûr, primordiale, néanmoins elle doit être éclairée et illustrée par les traces matérielles qui subsistent, des médicaments, de leur fabrication ainsi que de ceux qui les ont préparés et utilisés.

Les sources écrites

On les trouve réparties dans des lieux de conservation d'archives extrêmement divers. On pense, tout naturellement, aux dépôts institutionnels : archives nationales, départementales ou municipales, or il faut se garder de négliger – car elles peuvent se révéler très riches – les archives des sociétés savantes, celles des entreprises pharmaceutiques, des universités, des syndicats pharmaceutiques et du Conseil de l'Ordre des pharmaciens, sans oublier les archives privées, plus difficiles à identifier certes, mais qui apportent parfois d'incalculables informations.

Une autre catégorie importante est constituée par les bibliothèques (nationale, municipales, universitaires ou d'organismes publics et privés divers). On y rencontre aussi bien des manuscrits anciens que des ouvrages imprimés.

Ces documents peuvent concerner la vie professionnelle ou relever de la sphère privée.

Les documents professionnels

Les textes réglementaires

Les textes qui régissent l'organisation de la pharmacie ou la confection et la délivrance des médicaments s'avèrent incontournables pour l'historien : statuts des diverses communautés d'apothicaires, de même que lois, décrets et règlements, comme la déclaration royale d'avril 1777 ou la loi du 21 germinal an XI (cf. chapitre 7).

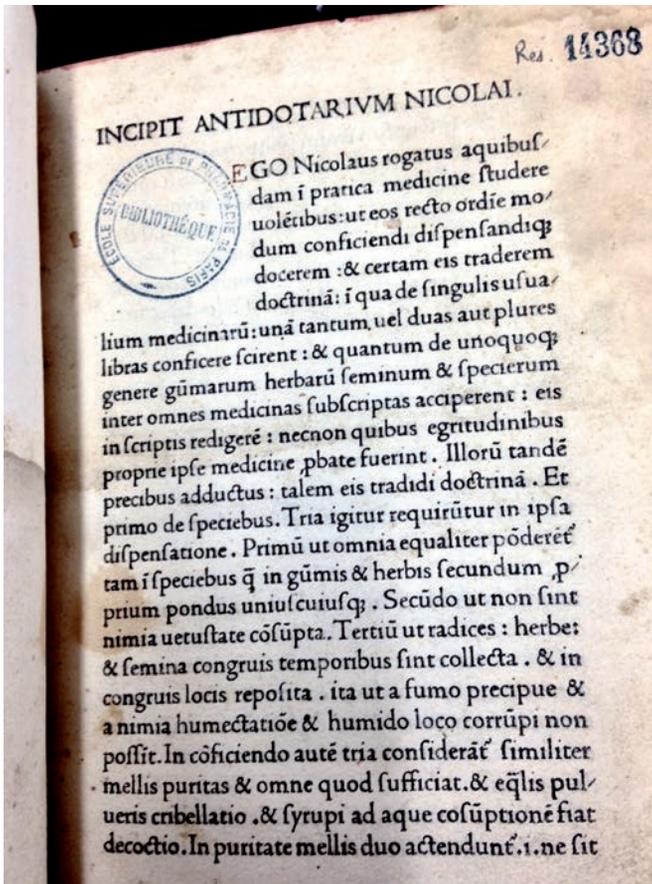
Les autres textes professionnels

D'autres écrits apportent des renseignements tout aussi indispensables : les comptes d'apothicaires (devenus proverbiaux), les registres de délibérations des communautés d'apothicaires ou des sociétés de pharmaciens, les factures de fournisseurs, les prescriptions médicales, les catalogues de laboratoires, ou les ordonnanciers...



Les recueils de formules de médicaments et de méthodes de fabrication ou de contrôle

Ils vont porter des noms différents en fonction des périodes, mais aussi du public auquel ils sont destinés. Au Moyen-Âge, les « antidotaires » désignent d'abord des recueils de formules de contrepoisons, avant de subir une dérive sémantique les conduisant à englober également toutes les sortes de médicaments, on parlera ainsi du *Grand Antidotaire* de Salerne ou de l'*Antidotaire de Nicolas*. Les premiers antidotaires imprimés, à l'époque où l'imprimerie est encore dans son berceau, seront qualifiés de « réceptaires ». On peut citer, parmi ces précieux incunables, le *Lumen apothecariorum* de Quiricus degli Augusti, de 1491, le *Luminare Majus* de Johannes Jacobus de Manlius de Bosco, de 1492, ou encore le *Thesaurus Aromatariorum* de Paulus Suardus, de 1496. On donne le nom de « formulaire » à un recueil de formules à usage réservé à un public restreint, comme un hôpital particulier par exemple, tel le recueil de formules du Grand Hôtel-Dieu de Lyon, ou l'infirmerie d'un couvent, voire le service de santé des Armées.



Le groupe le plus important est constitué par les pharmacopées (cf. chapitre 3). Le *Nuovo Ricettario* de Florence inaugure en 1498 une longue série de pharmacopées officielles. Aux XVI^e, XVII^e et XVIII^e siècles, on verra coexister des pharmacopées normatives ayant force de loi dans un espace administratif donné, cité, province ou région, plus rarement État, et des pharmacopées écrites par un auteur réputé sans aucune prétention régulatrice. Avec le XIX^e siècle se développeront les pharmacopées nationales.

Le terme « *codex* », à l'origine, désignait un livre formé de cahiers de feuilles de parchemin, reliés ensemble, par opposition aux volumes, les *volumines*, formés d'un long papyrus enroulé autour d'un bâton central. Ce nom a ensuite désigné un recueil de lois et, dans le domaine pharmaceutique, particulièrement en France, une pharmacopée à caractère officiel. Au cours du XX^e siècle sont apparues des pharmacopées internationales, comme la *Pharmacopée européenne*.

◀ Première page de la première édition imprimée de l'*Antidotaire de Nicolas* datant de 1471 (BIU Santé, pôle Pharmacie).

Les publications scientifiques et techniques

L'exercice professionnel s'est de tout temps appuyé sur des documents scientifiques et techniques complémentaires des pharmacopées.

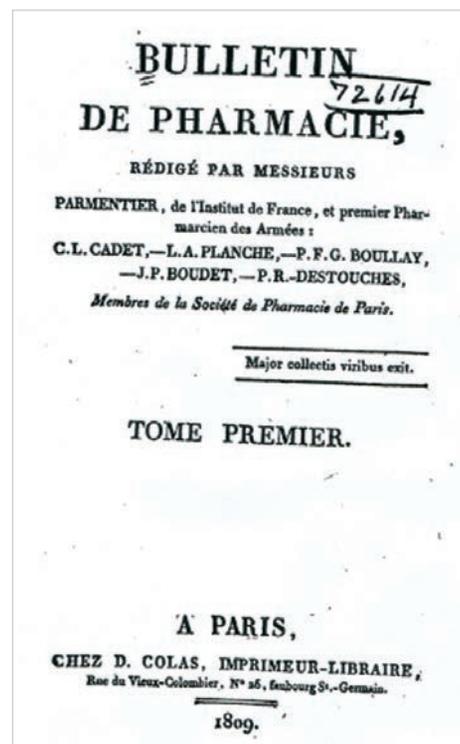
Une place à part est occupée par l'ouvrage de Pedanios Dioscoride, intitulé *Περὶ ὕλης ἰατρικῆς* (*Peri hulês iatrikês*), qui décrit les drogues susceptibles d'être utilisées pour la préparation des médicaments. Ce traité fut rédigé en langue grecque par Dioscoride, originaire d'Anazarbe, en Cilicie, au I^{er} siècle, alors que l'auteur était médecin militaire auprès des légions romaines, sous le règne de Néron. Le plus ancien manuscrit de ce texte est conservé à la Bibliothèque nationale d'Autriche, ce qui lui vaut d'être connu sous le nom de « Dioscoride de Vienne ». Il date de l'époque byzantine. L'ouvrage fut traduit en latin sous le titre *De Materia Medica*. La meilleure traduction est celle de 1516, due à Jean Ruel ; elle fut sans cesse rééditée et souvent illustrée de nombreuses gravures. C'est en raison du titre de ce traité que la discipline universitaire consacrée à l'étude des drogues a été nommée « matière médicale » pendant plusieurs siècles. Les *Commentaires sur Dioscoride* rédigés par Pierre André Matthioli, médecin siennois, reçurent un tel accueil qu'ils constituèrent également un succès de librairie et furent traduits dans toutes les langues européennes.

À côté de cet ouvrage incontournable, on trouve de nombreux traités, précis, manuels et des supports pédagogiques divers dont l'étude s'avère enrichissante.

La presse pharmaceutique

Des articles concernant la pharmacie, ou traitant de pharmacie, sont parus dans des journaux généralistes comme le *Journal des Sçavans* ou l'*Histoire de l'Académie royale des sciences*, mais le premier périodique spécialisé dans les disciplines de santé fut le *Recueil périodique d'observations de médecine, de chirurgie & de pharmacie* qui parut de 1754 à 1757 sous ce titre et devint en 1758 le *Journal de médecine, chirurgie, pharmacie, etc.* Le journal fut publié de 1758 à 1794, d'abord sous la rédaction de Charles-Augustin Vandermonde, puis sous celle d'Augustin Roux.

Il fallut attendre 1797 pour qu'un journal spécialisé exclusivement en pharmacie vît le jour : le *Journal de la Société des pharmaciens de Paris*, qui dut s'interrompre en 1799. En 1809, un groupe de six pharmaciens, animé par Antoine-Augustin Parmentier (cf. chapitre 19) et surtout par Charles-Louis Cadet de Gassicourt, lança le *Bulletin de pharmacie*, qui conserva ce nom jusqu'en 1814, date où il devint le *Journal de pharmacie et des sciences accessoires*, titre qu'il porta de 1815 à 1841. L'importance croissante de la chimie pharmaceutique conduisit à partir de 1842 à le renommer *Journal de pharmacie et de chimie*, jusqu'en 1942. À partir de 1943, la fusion de celui-ci avec le *Bulletin des sciences pharmacologiques* conduisit à le rebaptiser *Annales pharmaceutiques françaises*, qui est toujours l'organe de l'Académie nationale de pharmacie.



▲ Premier numéro du *Bulletin de Pharmacie* (1809).



La Pharmacie centrale de France, la grande entreprise de droguerie pharmaceutique fondée par François Dorvault, lança, à l'intention de tous ses clients, une publication, *L'Union pharmaceutique*, qui aborda les aspects scientifiques, réglementaires et commerciaux de la profession pharmaceutique de 1860 à 1910. Elle joua un rôle d'information important pour les pharmaciens.

La publicité

Les nombreux supports publicitaires produits par l'industrie pharmaceutique, ou même les pharmaciens d'officine à certaines époques, constituent des sources d'information qui ne doivent pas être négligées. Les affiches associant un aspect artistique à leur rôle principal ne manquent pas. Elles témoignent de la façon dont leurs commanditaires souhaitent que les médicaments soient perçus par leurs cibles. Les publicités postales dont les destinataires étaient les médecins prescripteurs ont connu leur heure de gloire. Les buvards et autres protège-cahiers destinés aux écoliers ont suscité dès leur apparition l'intérêt de collectionneurs qui ont opportunément permis la conservation de ces supports éminemment fongibles. Les notices et autres dépliants sont utilisés depuis des siècles ; on connaît ainsi des dépliants vantant la qualité d'une thériaque de Venise (cf. chapitre 9) ou la supériorité d'un sel admirable de Glauber¹ qui datent du XVIII^e siècle. À la limite entre presse pharmaceutique et publicité se situent les journaux d'entreprise, distribués largement à leurs clients potentiels par les laboratoires pharmaceutiques et dont certains étaient loin d'être dépourvus de qualités culturelles, comme par exemple, le célèbre *Chantecler*, publié par la Carnine Lefranc.



▲ Pot de sel de Glauber (en abrégé « Sal M. Glau. » pour «*Sal Mirabilis Glauberi*», sel admirable de Glauber).

Les documents privés

Nombreux sont les écrits à usage purement privé qui peuvent apporter des éclaircissements sur le mode de vie, même professionnel, des apothicaires ou des pharmaciens. Certains de ces personnages ont laissé de précieux mémoires et livres de raison dont l'exploitation peut se montrer très fructueuse. Les inventaires après décès, conservés dans les minutiers des notaires, constituent une source très riche naturellement sur le niveau social et culturel du *de cujus*², notamment lorsque le contenu de la bibliothèque est détaillé, mais également sur les conditions de son exercice professionnel, surtout dans les cas où l'inventaire du contenu de l'officine a été réalisé avec précision. Certaines lettres privées fournissent également des informations sur certains aspects de la vie professionnelle dont les textes plus officiels ne sauraient rendre compte.

1. Johann Rudolf Glauber est le découvreur du sulfate de sodium cristallin (appelé à l'époque «*Sal Mirabilis Glauberi*») qui était préconisé comme purgatif.

2. *Is de cujus successione agitur* (celui de la succession duquel on débat).

Elles permettent parfois d'entrer plus avant dans la sphère privée et d'accéder au mode de vie des apothicaires ou des pharmaciens et de préciser la place qu'ils occupent dans la société. Quant aux actes notariés, ils s'avèrent précieux dans le domaine patrimonial ou financier.

Les objets professionnels

L'histoire repose évidemment d'abord sur l'étude des documents écrits, toutefois celle-ci doit être confrontée à l'archéologie pour être validée. Les objets professionnels conservés jouent ce rôle dans le cas de la pharmacie. Trois catégories sont particulièrement riches d'informations : les objets utilisés pour la fabrication des médicaments, ceux qui permettent de les administrer et ceux qui servent à assurer leur conservation.

Les instruments servant à la fabrication des médicaments

Broyage, pulvérisation et mélange

Les enluminures de manuscrits, lorsqu'un apothicaire s'y trouve représenté, l'associent toujours à un mortier et cela dès le ^{xiii} siècle. Les enseignes pharmaceutiques portent souvent des mentions comme « Au mortier d'or » ou « Au pilon d'argent ». Cet objet est véritablement associé à la profession pharmaceutique dans l'imaginaire collectif.

Cet instrument servait au broyage et à la pulvérisation des drogues, mais également au mélange de poudres différentes, ou à leur malaxage avec des substances pâteuses ou liquides. Les matériaux constituant les mortiers s'avèrent de nature très diverse : bronze, fonte ou marbre, voire, plus rarement, bois ou ivoire, ou encore, à une date plus tardive, porcelaine (cf. chapitre 2). On connaît en Espagne des mortiers de faïence épaisse que l'on fabriquait depuis le ^{xv} siècle dans la région de Teruel.

Leur taille variait en fonction de leur usage.

Les poudres, une fois obtenues, étaient passées au tamis, afin de s'assurer de leur ténuité. La taille de ces tamis correspondait à l'usage que l'on souhaitait en faire. Lorsqu'une poudre très fine était exigée, comme pour les préparations oculaires, on avait recours à un passage au porphyre. La finesse était obtenue par l'écrasement de la poudre entre une plaque dure et une molette de même matière.



▲ Mortier de bronze à masques d'enfants et contreforts et son pilon (Espagne, ^{xvii} siècle).



Distillation

L'importance des eaux distillées médicinales dans l'arsenal thérapeutique faisait de la distillation une pratique indispensable à l'exercice professionnel des apothicaires. Ils partageaient l'emploi de cette opération physique avec les distillateurs et autres parfumeurs à qui les opposèrent de nombreux procès.

Pour de petites quantités, ils pouvaient avoir recours à des cornues (ou retortes), de verre ou de grès, dont le bec aboutissait dans un vaisseau, auquel, en raison de son usage, était réservé le nom de « récipient » (du latin *recipere*, recevoir).

Lorsque les quantités étaient plus élevées, c'était l'alambic qui prenait le relais. Cet appareil était constitué de plusieurs parties. Le corps de chauffe (ou cucurbite), où était placée la substance à distiller, était coiffé d'un chapiteau muni d'un long bec par lequel s'écoulait le distillat que l'on recueillait dans un récipient. Pour faciliter le refroidissement des vapeurs et leur condensation, le chapiteau pouvait être inclus dans un réfrigérant rempli d'eau froide et n'ayant aucune communication avec l'intérieur du système. Il s'agissait d'une sorte de bassine adaptée au chapiteau et munie d'un robinet permettant de vider l'eau réchauffée pour la remplacer par une nouvelle eau fraîche.

Au ^{xvii}^e siècle, des tuyaux plus ou moins tourmentés, introduits entre la cucurbite et le chapiteau, remplaçaient la communication directe avec celui-ci, afin de bénéficier d'une réfrigération par l'air. La *Pharmacopée royale galénique et chymique* de Moysse Charas en présente une série de modèles. Ces alambics étaient le plus souvent de cuivre, la distillation utilisant des cloches de plomb (encore parfois utilisée au ^{xvi}^e siècle) ayant été abandonnée pour cause de toxicité. Le chauffage était réalisé dans des fours mobiles ou fixes, alimentés souvent au charbon de bois.



▲ Alambic (*Les elemens de chymie* de Jean Beguin, 1637).

Pesée

De tout temps, les apothicaires ont veillé à la conformité aux formules des quantités mises en œuvre. Pour ce faire, l'utilisation de balances s'était avérée essentielle. Si la balance dite « romaine », à un seul plateau, était couramment utilisée dans toutes sortes de commerces, les apothicaires utilisaient, eux, des balances à deux plateaux, beaucoup plus précises et plus adaptées à leur profession. Ces balances étaient tenues à la main pendant les mesures, au moyen d'une sorte de poignée, puis placées, après usage, sur des supports où les autres balances, de différentes tailles, étaient rangées. La taille de la balance était, en effet, choisie en fonction de la quantité de substance à mesurer.

- La valeur de l'unité de masse, la livre, a varié au cours du temps. La livre romaine, évaluée à 324 g, valait 12 onces de 27 g. Charlemagne allait en augmenter la valeur d'un quart. Il la porta à 15 onces, sans changer la valeur de l'once. La livre de Charlemagne eut cours de 794 à 1384, ce qui correspond à presque toute la durée du Moyen-Âge. À partir de 1398, la livre (lb i) valut 16 onces (℥ xvi), soit deux marcs de 244,75 g, c'est-à-dire 489,5 g. L'once correspondait alors à 30,6 g. C'était la livre du commerce, ou livre « d'avoir de poids », appelée aussi « livre poids du marc ».
- Parallèlement, la livre médicinale était restée, à l'instar de l'ancienne livre romaine, fixée à 12 onces, soit 367 g. On la nommait également « livre soutive ». C'était la livre utilisée dans les formules officielles de médicaments et les prescriptions médicales, mais elle n'avait aucune validité dans la vie courante. Cette dualité, source de bien des erreurs, devait perdurer jusqu'en 1732, où la parution du nouveau *Codex* la supprima. À partir de cette date, il n'y eut plus qu'une seule livre autorisée.
- L'once (℥ i) était divisée en huit gros, ou dragmes (ʒ viij), et la dragme valait trois scrupules (ʒ iij), soit soixante-douze grains (G lxxij).

Si le système de division de la livre était le même dans tout le royaume, la valeur du grain pouvait varier d'une région à l'autre. Cela ne changeait rien aux proportions relatives, cependant la valeur totale subissait une certaine variation. La toxicité d'un médicament parisien pouvait ainsi s'avérer quelque peu différente de celle du même produit préparé à Toulouse.

La mention "*ana*" (ou *aa*, *ana aequales partes*), fréquente dans les formules, indiquait que la quantité qui devait être pesée pour chacun des produits énoncés était la même. Cela peut se traduire par « de chacun autant ».

Les masses marquées utilisées se présentaient sous forme de piles, dites « de Nuremberg », de forme tronconique, la plus grande contenant toutes les petites, empilées les unes dans les autres par ordre décroissant.

Confection des pilules

La confection des pilules nécessitait l'emploi d'un matériel particulier. Une fois la masse pilulaire préparée au mortier, il fallait la rouler en un long cylindre appelé « magdaléon ». Il convenait ensuite de découper ce magdaléon en autant de morceaux égaux que l'on souhaitait former de pilules, afin que chacune contînt exactement la quantité de principe actif requise. Pour ce faire, on utilisait des réglottes munies de pointes, qui permettaient de marquer sur le magdaléon les emplacements où le couper avec un couteau en autant de fragments réguliers que nécessaire. Ces petites masses devaient ensuite être rendues sphériques en les roulant entre le pouce et l'index. Vers le milieu du XVIII^e siècle, l'invention du pilulier rendit les choses plus simples (cf. chapitre 4).



▲ Réglottes à pilules, destinées à marquer sur le magdaléon, préalablement obtenu en roulant la masse pilulaire, les emplacements où le couper afin de le diviser en pilules de masse égale.



Confection des suppositoires et ovules

Les suppositoires, petites masses solides destinées à une administration anale, ont d'abord été confectionnés en taillant des morceaux de savon, ou des tiges de chou, voire des bougies, ce qui ne nécessitait pas un matériel particulier, ce que l'on recherchait alors était une action purement mécanique, susceptible de provoquer un effet analogue à celui d'un lavement. D'autres ont même été préparés en formant de petites baguettes à l'aide de miel cuit.

À partir du moment où l'on a entrepris d'administrer sous cette forme des substances actives, les apothicaires ont été amenés à faire fondre les excipients, comme le beurre de cacao, auxquels ils mêlaient le principe actif (cf. chapitre 4). Il restait alors à couler cette matière fondue dans des moules et à la laisser se prendre en masse. Les premiers moules ont été de simples cônes de papier que l'on plantait dans une terrine remplie de sable. Les moules métalliques, individuels ou collectifs, sont ensuite apparus. Leur matière pouvait être l'étain, puis le laiton. Les moules individuels étaient regroupés sur un portoir commun. Les moules collectifs étaient constitués de deux parties symétriques, contenant le même nombre de demi-alvéoles. On coulait la masse lorsque les deux moitiés du moule étaient réunies et, après solidification, on ouvrait le moule, ce qui permettait de sortir facilement les suppositoires.

La sensibilité thermique du beurre de cacao conduisit à utiliser un autre procédé de fabrication : la compression à froid. L'appareil consistait alors en une presse actionnée par un volant circulaire relié à une vis et poussant un piston qui propulsait la préparation dans un moule où la pression formait, à froid, le suppositoire. D'autres excipients plus modernes que le beurre de cacao furent également utilisés.

Les ovules, médicaments destinés à une administration vaginale, étaient d'une constitution comparable et suivirent une évolution parallèle. De forme ovoïde et plus gros que les suppositoires, ils bénéficièrent de moules différents, mais conçus selon les mêmes principes.

Machines industrielles

L'industrialisation a amené un changement d'échelle dans la préparation des médicaments et a nécessité la conception de machines permettant de réaliser en nombre ce que le pharmacien d'officine réalisait à son comptoir (cf. chapitre 17). L'apparition de la forme « comprimé » est, en particulier, indissociable de celle des machines industrielles. Cet outillage et surtout ses avancées se montrent précieux pour la compréhension du développement de l'industrie pharmaceutique ainsi que de ses spécificités. L'évolution du conditionnement des médicaments est également révélée par celle des machines apparues dans ce domaine. Ce sont aussi des sources de l'histoire de la pharmacie.

Instruments de laboratoire

Le souci permanent des apothicaires, puis des pharmaciens, pour la qualité et la conformité aux normes les a conduits à la pratique de l'analyse. Les burettes graduées ont subi une évolution continue au cours du XIX^e siècle. Les indicateurs colorés ont été remplacés par des méthodes physiques. La chromatographie, d'abord pratiquée dans des colonnes de verre ou sur papier

dans des cuves encombrantes ou encore sur des plaques recouvertes d'un gel, a évolué vers un appareillage plus complexe et plus coûteux, en phase gazeuse ou liquide ou encore super critique. Toute officine se devait de posséder un microscope. La polarimétrie a permis le contrôle du taux de glucose dans les urines dès le milieu du ^{XIX}^e siècle. Les pharmaciens hospitaliers ont été à l'origine du développement de la biochimie clinique et les analyses courantes ont longtemps été pratiquées par le pharmacien d'officine. Un abondant matériel témoigne de cette histoire.

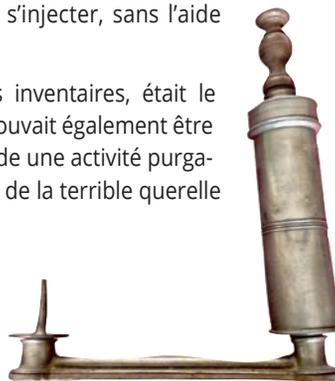
Les instruments servant à l'administration des médicaments

L'activité professionnelle de l'apothicaire comportait l'administration des médicaments. Pour administrer les clystères, solutions de substances médicinales dans un liquide (le plus souvent de l'eau) destinées à être injectées par voie anale, des seringues, généralement d'étain, devaient être utilisées. Les inventaires après décès d'apothicaires en comportent toujours plusieurs. Le piston de bois qui coulissait dans le cylindre intérieur et poussait le liquide était rendu plus ou moins hermétique au moyen d'étoupe ou de crin.

La pudibonderie du ^{XIX}^e siècle s'est traduite par l'apparition du « soi-même », seringue d'étain, pourvue d'un canal à deux angles droits permettant de s'injecter, sans l'aide d'une tierce personne, le contenu de la seringue.

Un autre objet indispensable, également omniprésent dans les inventaires, était le « gobelet à prendre médecine ». Souvent en argent ou en étain, il pouvait également être constitué d'antimoine car l'utilisation de ce métal conférait au liquide une activité purgative appréciée, cela ne put toutefois se faire qu'après la conclusion de la terrible querelle qui s'était développée autour de cette substance (cf. chapitre 12).

« Soi-même », appareil comportant une seringue terminée par un tuyau coudé, permettant de s'administrer un clystère sans l'aide d'une tierce personne (^{XIX}^e siècle).



Les vases servant à la conservation des médicaments

La richesse et la qualité artistique des collections de vases pharmaceutiques constituent souvent la cause initiale de l'intérêt d'un amateur pour l'histoire de la pharmacie. Le caractère esthétique de l'alignement régulier de chevrettes et de pots canons sur les étagères, avec leurs couleurs chatoyantes ou leur sobre camaïeu bleu, ne doit pas faire oublier le caractère avant tout utilitaire de ces objets (cf. chapitre 2).

Les formes spécifiques aux pots de pharmacie se sont dégagées peu à peu. Les *albarelli*, vases cylindriques plus ou moins cintrés, étaient destinés à contenir des drogues ou des médicaments de consistance solide ou pâteuse. Ils ont été remplacés, au cours du ^{XVII}^e siècle, du moins en France, par les pots canons munis d'un piédouche, ainsi nommés en raison de leur large col



▲ La pharmacie Baratte à Besançon. Collection Palais Lascaris – Ville de Nice. © Ville de Besançon / Jean-Charles Sexe.

évoquant une bouche à feu. Les chevrettes, vases à corps généralement sphérique ou ovoïde muni d'un bec verseur et d'une anse, servaient plutôt à la conservation des liquides de consistance épaisse, comme les sirops, les huiles ou le miel et les mellites. De très grosses chevrettes, en Italie, pouvaient néanmoins renfermer des liquides plus fluides dont il fallait conserver de grande quantité. De grandes cruches étaient pourtant le plus souvent consacrées à cet usage. Pour les eaux distillées ou les vinaigres médicinaux, on avait recours à des bouteilles. Les masses pilulaires avant division étaient contenues dans de petits sacs de peau, eux-mêmes placés dans un pilulier, sorte de petit *albarello* ou pot canon. Ces vases étaient le plus souvent fermés par une feuille de parchemin maintenue par une mince ficelle. Certains pouvaient cependant être équipés de couvercles.

La nature de leur contenu était souvent indiquée par une inscription pharmaceutique dans un bandeau ou un cartouche intégré au décor avant cuisson. La lecture et l'interprétation de ces légendes apporte de précieuses informations sur les médicaments disponibles dans la boutique d'un apothicaire, puis d'un pharmacien. Si le latin s'avère la langue la plus largement utilisée, on peut également rencontrer, en fonction du pays où le pot a été fabriqué, des inscriptions en français, en italien ou en espagnol. Très fréquemment, le nom du médicament se trouve abrégé et il comporte souvent des fautes d'orthographe, parfois savoureuses. Il ne faut pas oublier que le peintre de caractères ne maîtrisait pas toujours l'écriture, qu'il ignorait la plupart du temps le latin ainsi que la pharmacie et qu'il reproduisait des signes sans grande significa-

tion pour lui. Il arrivait que le décor laissât intentionnellement un cartouche vide, il devenait alors possible pour l'apothicaire d'y inclure l'inscription de son choix. Lorsque le décor recouvrait toute la surface, il fallait avoir recours à une étiquette attachée par une ficelle.

Le matériau constituant ces vases a varié au cours du temps. Au Moyen-Âge, la poterie vernissée tenait le haut du pavé, suivie par le grès. À la suite des importations des faïences du Moyen-Orient, pour lesquelles l'imperméabilisation de la terre cuite était obtenue par un revêtement d'émail stannifère (à base d'étain), des productions locales s'établirent avec le développement de la faïence hispano-mauresque en Espagne, ou de la majolique, d'abord en Italie, puis en France ou aux Pays-Bas. La faïence est devenue rapidement le contenant de choix pour les médicaments. L'importation de la porcelaine chinoise par les Compagnies des Indes, suivie de la découverte du kaolin en Saxe, puis en France, à Saint-Yrieix, a donné lieu à une production locale de porcelaine, plus robuste et plus facile à décorer que la faïence. Ce nouveau matériau a progressivement remplacé la faïence à partir du début du XIX^e siècle.

Parallèlement, pour des cas particuliers, des récipients d'étain ou de plomb, notamment pour la thériaque, de bois pour les drogues sèches, s'avéraient fort utiles. Le verre, bien que jugé trop fragile, servait en particulier à confectionner des poudriers dont la forme n'était pas sans rappeler celle des verres à pied. Au XIX^e siècle et au début du XX^e, la robustesse du verre s'était suffisamment améliorée pour permettre l'équipement complet d'officines avec des pots de verre à col plus ou moins large suivant leur contenu et coiffés de tôle colorée à filets dorés.

Le développement de l'industrie pharmaceutique a complètement changé la donne et les pots artistiques ont laissé la place aux blistères et aux boîtes de carton polychromes.

Les droguiers

Les communautés d'apothicaires ont toujours été soucieuses de conserver des échantillons de drogues, dans le but de servir à l'enseignement et de disposer de références afin d'éviter les falsifications. Certaines collections privées étaient célèbres, comme celle de Laurent Catelan à Montpellier au

Bézoard, concrétion se formant dans l'estomac de certains ruminants et censée protéger contre les poisons, provenant du cabinet de curiosité d'Antoine Baumé (XVIII^e siècle). ▶



▲ Catalogue de verrerie pharmaceutique et de petit matériel de la Maison Vimeux Vieillard, ancienne Maison Acloque (1837).





début du ^{xvii}e siècle ou celle de Claude Joseph Geoffroy à Paris au ^{xviii}e siècle. La communauté parisienne, pour accompagner son Jardin des apothicaires, avait constitué, au début du ^{xvii}e siècle, un droguier destiné à l'enseignement. Fort heureusement, plusieurs facultés de pharmacie, comme celles de Paris, de Montpellier ou de Vienne en Autriche, ont conservé des collections de drogues dont certaines datent de plusieurs siècles. Ces droguiers constituent des sources précieuses pour l'étude de la matière médicale ancienne.

Dans de nombreux pays, la volonté active et les dons de personnalités ou d'institutions ont permis la fondation de musées voués à l'histoire de la pharmacie dans sa globalité ou à des aspects particuliers de celle-ci. D'autres musées, plus généralistes, comportent des secteurs plus ou moins développés, centrés sur des thématiques pharmaceutiques ou des objets particuliers, comme des pots de pharmacie par exemple. Les ordres ou les syndicats professionnels ont parfois réuni de riches collections historiques. De nombreux hôpitaux anciens ont conservé une apothicairerie dans son état du ^{xvii}e ou du ^{xviii}e siècle. Toutes ces collections, quel que soit leur statut, font partie des sources de l'histoire de la pharmacie.

